



## VALLOUISE-PELVOUX

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

Le 10 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni  
Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de  
Gaelle MOREAU, suivant convocation transmise le  
vendredi 4 septembre 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** ALPHAND Thierry, ALTOBELLI Jacques, BALCET Fanny,  
BARONNAT Bernard, BECKER Eric, CHERFILS Jacqueline, CLERET DE  
LANGAVANT Maixent, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline,  
KIRKYACHARIAN Luc, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard,  
PIRON Silène, SEMIOND Gérard, TURPIN-HUTTER Anne, VIESSANT Celine

**Excusé ayant donné procuration :** ADISSON Frank à KIRKYACHARIAN Luc,  
BROUMAULT Olivier à LIMARE Camille

**Secrétaire de séance :** FISCHER Maryline

#### 2026-080 - ADAPTATION DU RÈGLEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Le règlement des services périscolaire : restaurant scolaire et accueils périscolaires a été  
adopté par délibération du conseil municipal en date du 19 janvier 2023.

Sa mise à jour est nécessaire sur différents points afin d'être en adéquation avec le  
fonctionnement actuel des services périscolaires : modalités d'inscription et d'accueil de  
enfants à l'accueil périscolaire, capacité limitée à l'accueil périscolaire de l'école élémentaire,  
règles de vie.....

**Vu** l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de l'éducation ;

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**D'approuver** le règlement des services périscolaires, annexé à la présente délibération ;

**D'abroger** le règlement antérieur, approuvé par la délibération du 19 janvier 2023 ;

Envoyé en préfecture le 11/09/2026

Reçu en préfecture le 11/09/2026

Publié le



ID : 005-200064657-20260910-2026\_080-DE

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 10 septembre 2026

La présidence de séance,  
Gaelle MOREAU

Le secrétariat de séance,  
Maryline FISCHER